

Sur quoi repose l'imprécision de "assez"?

Clara Romero

▶ To cite this version:

Clara Romero. Sur quoi repose l'imprécision de "assez"?. L'expression de l'imprécision dans les langues romanes, May 2015, Bucarest, Roumanie. halshs-01159155v2

HAL Id: halshs-01159155 https://shs.hal.science/halshs-01159155v2

Submitted on 25 Jun 2015 (v2), last revised 8 Jul 2016 (v3)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Clara Romero

Université Paris Descartes, UFR SHS, Département des Sciences du Langage Laboratoire Modyco, CNRS (UMR 7014) clara.romero@parisdescartes.fr

> Colloque à l'Université de Bucarest, Roumanie, 22-23 mai 2015 Moyens linguistiques pour exprimer l'imprécision dans les langues romanes

Communication : « Sur quoi repose l'imprécision de assez ? »

Introduction

Lorsqu'il n'est pas synonyme de suffisamment, le sens du marqueur de degré moyen assez semble, comparé à celui d'autres marqueurs linguistiques de degré (très, extrêmement, pas du tout), particulièrement imprécis. Mais si particularité il y a, elle ne peut concerner le degré auquel assez réfère en tant que tel. En effet, de par la subjectivité de leur emploi, aucun marqueur linguistique de degré ne désigne un degré précis¹. L'imprécision spécifique découle selon moi d'une <u>ambigüité</u> propre aux marqueurs de degré moyen ou faible, dont le statut reste à déterminer. Lorsque cette ambigüité n'est pas résolue, ce qui pourrait être très souvent le cas, apparait une forme supplémentaire d'imprécision.

Dans ce qui suit, j'opère une synthèse critique de plusieurs études récentes relevant d'approches théoriques différentes sur assez (et autres adverbes de degré). Mon propre apport repose encore largement sur l'intuition et demanderait à être confirmé (ou contesté).

Une description assez classique

Une description classique d'assez (Noailly, 2001) distingue deux catégories d'emplois, selon que l'adverbe exprime:

un degré suffisant, il peut alors être remplacé par « suffisamment » :

J'ai **assez** d'argent pour m'acheter cette voiture. Le gâteau est **assez** cuit.

<u>un degré moyen</u>, lorsqu'il ne peut pas être remplacé par « suffisamment » :

une pièce **assez** grande une description assez classique

Dans cette dernière acception, assez est connu comme étant un modificateur à la fois :

argumentativement coorienté, car en disant assez bon, on peut viser la même conclusion qu'en disant bon:

Pierre a de bonnes notes, il sera admis à l'École.

¹ Cela est vrai des signes linguistiques en général. En l'espèce, je veux dire que II fait très chaud ou même pas chaud du tout (qui indique pourtant un « degré nul ») ne permettent pas mieux qu'assez chaud de déterminer la température qu'il fait. Seules les mesures objectives (chiffrées) répondent, lorsque cela est possible, aux exigences de précision.

Pierre a d'assez bonnes notes, il sera admis à l'École.

- <u>atténuateur</u>, car *assez bon* construit un argument moins fort vers la même conclusion, ou amène à une conclusion moins forte que *bon*. Dans la même situation, on peut dire à la fois :

Pierre a de bonnes notes, il sera surement admis à l'École. Jean a d'**assez** bonnes notes, il sera peut-être admis à l'École.

mais pas les deux énoncés suivants :

* Pierre a de bonnes notes, il sera peut-être admis à l'École.

Jean a d'**assez** bonnes notes, il sera surement admis à l'École.

Un glissement de sens explique le passage de l'acception « degré suffisant » (considéré comme première) à celle de « degré moyen ». Ces deux acceptions sont en outre susceptibles de litote :

- degré suffisant > degré excessif : C'en est assez ! (= « trop »)
- degré moyen > degré élevé (= « très, beaucoup ») :
 - « petite péronnelle », « actrice peu connue », « qui cultive le navet avec **assez** de succès ».
 - <Jean-Marie Le Pen à propos de Sophie Marceau, cité dans Wikipédia : article Sophie Marceau>

La litote constitue certes une première source d'ambigüité. Il faut en effet, pour l'interpréter correctement, apprécier correctement le contexte, la prosodie... Mais cette ambigüité-là, qui s'origine dans différentes figures – dont la litote – n'a pas à intégrer une description sémantique d'assez, puisqu'elle peut prendre toutes sortes de formes. Récapitulons tous ces emplois :

glissement de sens

	Degré → Sens ↓	Suffisant	Moyen			
/	de base	J'ai assez d'argent pour Le gâteau est assez cuit. J'ai assez dormi.	Atténuateur (coorienté) d'assez bonnes notes assez de bruit / de monde			
7	par litote (ou euphémisme)	≈ « trop » Je vous ai assez vus ! (C'en est) assez !	≈ « très » qui cultive le navet assez de succès je suis assez content de moi C'est assez assez nul / génial			

Une autre description, assez séduisante

glissement de sens

Une description plus récente des différents emplois d'assez (Raccah & Várkonyi, 2012) fait l'hypothèse que le degré exprimé correspond toujours à ce que le degré <u>permet</u> ou <u>entraine</u> (v. construction assez... pour...), qui constitue le repère. Calquée sur celle antérieurement proposée par l'un des auteurs (Raccah) pour *trop*, adverbe pour lequel le repère est constitué par ce que le degré <u>empêche</u> (v. trop... pour...)², cette description

² Cette description unifie tous les emplois antérieurement considérés comme <u>inverseurs</u> ou <u>non inverseurs</u> (ce qu'ils n'étaient pas toujours, du reste) de *trop*, y compris les emplois alors vus comme marginaux parce qu'ils ne dénotent pas un degré excessif (*trop drôle / bien / mignon / génial*). Quelle que soit l'orientation axiologique de l'adjectif, *trop* se ramène donc toujours « trop... pour... ». Le sens de l'énoncé dépend alors du point de vue adopté (≈ les topoï sélectionnés) relatif à l'Adj. ou au N sur lequel porte *trop* (variable), et non du sens de l'adverbe (invariable) (v. annexe ①).

présente l'avantage de ramener tous les emplois à une caractérisation unique. L'interprétation en termes de « degré suffisant » découle alors de ce que le repère est déterminé, que ce soit explicitement ou par ce qu'une nécessité est remplie, qu'un processus arrive à son terme... :

J'ai assez d'argent pour m'acheter ce vélo. Ça va, j'ai assez d'argent. < pour vivre Le gâteau est assez cuit. < pour être bon à manger J'ai assez dormi. < pour être reposé

Cela reste valable en cas de litote :

C'en est assez! < pour se sentir mal, pour ne pas continuer

Mais dans cette optique, un repère est toujours récupérable en contexte, y compris dans les cas considérés ci-dessus comme relevant du « degré moyen ». On interprète ainsi, en contexte :

```
    les huissiers ont été assez arrangeants < pour qu'on n'ait pas à plaindre la locataire</li>
    [Ex. authentique de Raccah et Várkonyi (2012), où la locataire expulsée par les huissiers jugés assez arrangeants n'était pas à plaindre, mais gagnait du temps en refusant de payer.]
    J'adore cet endroit. [...] Et puis l'été, il fait assez chaud. < pour se sentir bien</li>
    Je n'aime pas cet endroit. [...] Et puis l'été, il fait assez chaud. < pour se sentir mal</li>
```

ou { une pièce assez grande < pour recevoir du monde une pièce assez grande < pour entreposer des meubles

Critique de ces deux descriptions

Commençons par la deuxième. Aussi élégante soit l'idée qu'assez est toujours assez... pour..., et que le repère se trouve nécessairement dans le contexte, il est manifeste que bien souvent, le repère récupéré n'est autre que le sens de l'adjectif (ou du nom) dans la portée d'assez lui-même :

```
une hypothèse assez séduisante < pour qu'on ait envie d'y adhérer
une fille assez douée < pour réussir ce qu'elle entreprend
```

Qu'est-ce qu'être *séduisant*, en parlant d'une hypothèse, si ce n'est être tel qu'on a envie d'y adhérer ? Être doué est-il autre chose que réussir ce que l'on fait ?

Il est par ailleurs remarquable qu'en l'absence de tout contexte spécifique permettant de fixer un repère, assez reste interprétable (= dit quelque chose du degré atteint). Prenons un exemple avec un adjectif axiologiquement neutre, absolument descriptif :

- Comment le reconnaitre ?
- C'est un type brun, les yeux marron, assez grand...

On voit mal pour quoi le *type* serait *assez grand*, autrement dit quel topos (point de vue) associé à la taille d'une personne serait ici pertinent... Faut-il alors admettre que tous les points de vue relatifs à la grande taille d'une personne sont potentiellement activés ?

Il faut répondre positivement pour sauver l'hypothèse. Mais cela revient à prendre pour repère le sens de l'adjectif lui-même. Le type est donc *assez grand*... pour être catalogué comme *grand*. Une telle description n'est donc pas si éloignée de celle qui décrit le « degré moyen » en référence à une norme collective

(Noailly, 2001) (que j'appellerai ci-dessous « degré de référence ») en matière de séduction, de don, ou de taille³.

Dès lors, si le degré de référence que désigne assez grand est le même que celui que désigne par défaut (et par opposition aux autres adverbes) grand, il n'est plus adéquat de considérer assez comme atténuateur, ni peut-être même comme coorienté. L'effet de hiérarchie, que l'on observe notamment avec dans les appréciations scolaires et autres mentions de diplôme dont relevaient les exemples ci-dessus (assez bien < bien < très bien)⁴, et la raison pour laquelle les dictionnaires indiquent généralement qu'assez « marque une atténuation ou un renforcement » provient, selon moi, de l'ambigüité spécifique qui sera envisagée plus loin.

Comment définir le « degré moyen » en termes argumentatifs ?

Je propose de dire qu'assez contient une concession : « A, ...bien que B » :

- A: Assertion principale, disant qu'un degré de référence est atteint (c'est-à-dire que ce degré permet quelque chose, ou – selon ce que l'on peut trouver ou pas dans le contexte – que tel ou tel topos s'applique, ou qu'ils s'appliquent tous).
 - → Cette <u>assertion</u> distingue *assez* de *un peu*

Un peu, lui, n'atteint pas degré de référence (un peu fatigué ≠> fatigué au sens d'assez fatigué, v. aussi: *un peu grand, *un peu séduisant).

- B : Réserve, disant que ce degré n'est pas haut (ou que ce qu'il permet n'est pas porté à un degré élevé, ou que les topoï ne s'appliquent pas tous ou pas complètement).
 - → Cette réserve distingue assez de très.

Ainsi, à la question d'un client qui demande si tel plat est épicé, le serveur qui répond :

Oui, c'est assez épicé.

signifie donc:

- que le plat est assez épicé pour lui plaire, si toutefois il aime l'épicé (ou assez pour lui déplaire, s'il ne l'aime pas), mais que son plaisir (ou déplaisir) ne sera pas aussi élevé qu'il pourrait l'être.
- ou plus généralement : que le plat peut être considéré comme épicé (l'occurrence se trouve à l'intérieur du domaine « épicé », en termes de la TOPE⁵), mais qu'il ne l'est pas à un haut degré (l'occurrence ne se rapproche pas du centre attracteur du domaine). C'est ensuite au client de faire son choix, selon ses gouts.

On note que la réserve n'existe pas pour les emplois antérieurement rangés sous l'étiquette « degré suffisant ». Si c'est le serveur qui demande au client si le plat est assez épicé, la réponse Oui, c'est assez épicé (ou Non, ce n'est pas assez épicé) se contente de signaler que le repère, déjà bien fixé (« assez pour plaire au client »), est atteint (ou n'est pas atteint). Ce n'est que lorsque le repère n'est pas absolument fixé qu'il est nécessaire de préciser davantage le degré atteint, en indiquant d'une part que le degré de référence est atteint (pour distinguer de un peu), d'autre part que le haut degré n'est pas atteint (pour distinguer de très, beaucoup).

³ Ce degré de référence est une question à part entière, en rapport avec le sémantisme de chaque adjectif (échelle ouverte, fermée, etc.), que je laisse ici de côté. Celui-ci entre vraisemblablement en compte dans le calcul sémantique eu égard à ambigüité exposée infra v. note 8.

⁴ Emploi du reste très particulier, pratiquement terminologique

⁵ Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives, élaborée autour d'Antoine Culioli. V. Schuwer (2004) pour une étude d'assez, plutôt, relativement et passablement dans ce cadre.

Venons-en à l'ambigüité spécifique dont je veux parler ici

Il s'agit du fait qu'[assez Adj.] (ou [assez de N]) puisse être <u>prosodié d'une manière particulière</u>, amenant une <u>inversion argumentative</u>. Prenons un autre exemple, une situation où l'on parle du degré de satisfaction d'un client par rapport à un produit acheté et où l'enjeu d'une insatisfaction pourrait être celui de faire une réclamation. À la question du vendeur :

Vous êtes satisfait de ce produit?

le client peut répondre :

(Oui,) assez satisfait!

d'un ton enthousiaste qui laisse entendre qu'il est satisfait, même si ce n'est pas au plus haut degré, sans quoi il aurait dit qu'il était *très satisfait*. Mais il peut aussi répondre, d'un ton bien plus réservé :

(Mouais,) « assez » satisfait...

La ponctuation veut figurer l'hésitation qui peut précéder *assez*, signe d'un emploi qui ne va pas de soi, que l'on a pesé. Sur le plan de la mimique, on aurait une moue sceptique. Or ces deux prosodies ne sont pas argumentativement équivalentes, comme en témoignent les suites discursives possibles ou impossibles :

(Oui,) **assez** satisfait! En fait, il n'y a pas de quoi faire une réclamation. (Mouais,) **« assez »** satisfait... D'ailleurs je me demande si je ne vais pas faire une réclamation.

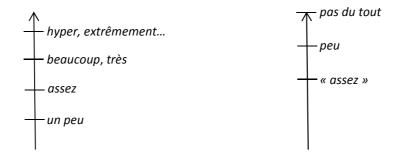
- *(Mouais,) **« assez »** satisfait... En fait, il n'y a pas de quoi faire une réclamation.
- *(Oui,) **assez** satisfait! D'ailleurs je me demande si je ne vais pas faire une réclamation.

Plus précisément, si l'on donne à la suite discursive la forme concessive proposée ci-dessus (dont l'existence est déjà sensible dans les modalisateurs – je me demande si – utilisés pour rendre l'énoncé plus acceptable), on voit alors qu'il suffit d'<u>inverser A et B</u> pour décrire les deux emplois. Avec la prosodie « assez », c'est la réserve qui devient l'affirmation principale :

(Oui,) **assez** satisfait! Je renonce à faire une réclamation, même si j'aurais des raisons d'en faire. (Mouais,) **« assez »** satisfait... J'aurais des raisons de faire une réclamation, mais j'y renonce.

- *(Mouais,) **« assez »** satisfait... Je renonce à faire une réclamation, même si j'aurais des raisons d'en faire.
- *(Oui,) **assez** satisfait! J'aurais des raisons de faire une réclamation, mais j'y renonce.⁶

Le résultat, en termes d'échelles argumentatives, peut être schématisé ainsi :



Mais, avec la proposition faite, une définition relative de tous les degrés se dessine (v. annexe ②).

⁶ L'exemple *assez épicé* vu plus haut est bien plus ambigu encore, car (ici le point de vue n'est pas donné d'avance) il peut être compris à la fois comme un encouragement ou comme un découragement à prendre le plat (selon que l'on aime ou non l'épicé), qui selon la prosodie, se trouve au premier ou au second plan.

Récapitulons : sur quoi repose l'ambigüité / imprécision de assez ?

- Sur le caractère imprécis de toute expression linguistique (du degré), liée à la subjectivité du locuteur ;
- Plus précisément, en l'occurrence, sur l'indétermination du repère (assez... pour... quoi ?);
- Sur la possibilité d'un emploi figuré (litote), très prégnante lorsque la politesse l'exigerait ;
- Enfin sur l'orientation argumentative déterminée par la prosodie.

Or, que l'énoncé contienne assez ou « assez », il n'est pas, en tant qu'argument, décisif (fort). C'est pourquoi la différence de sens qui en découle est assez subtile, ou en tout cas assez subtile pour que tous les locuteurs n'accèdent pas facilement à cette différence⁷. C'est une des difficultés auxquelles on peut se heurter à l'heure de tester la pertinence (présupposant une discriminabilité) de la différence de prosodie, ce qui reste à faire. Au cas (probable) ou il existerait en situation réelle un continuum de prosodies possibles entre les deux pôles prototypiques que l'on peut produire en laboratoire, ou pire, au cas où ces prosodies prototypiques (insuffisamment caractérisées et testées) ne seraient qu'une illusion, il ne serait pas surprenant que l'orientation argumentative ne soit pas toujours décidable, d'où, selon moi, le sentiment particulier d'ambigüité qui émane d'assez.⁸

Conclusion : quel statut pour cette découverte ?

Ceci étant dit, assez ne fait pas figure d'exception au regard de la possibilité d'avoir deux orientations argumentatives opposées. Ce fait a déjà été mis au jour par Lenepveu (2007) à propos d'adjectifs atténuateurs indiquant un degré faible tels que *léger*. *Léger* n'est argumentativement coorienté avec le nom qu'il modifie que s'il n'est pas prédicatif (emploi antéposé); dans le cas contraire (emploi postposé), *léger* est inverseur (comme l'est toujours *faible*):

Nous avons un **léger** avantage sur l'adversaire, nous avons des chances de gagner.

*Nous avons un **léger** avantage sur l'adversaire, nous ne sommes pas assurés de gagner.

Nous avons un avantage **léger** sur l'adversaire, nous ne sommes pas assurés de gagner.

*Nous avons un avantage **léger** sur l'adversaire, nous avons des chances de gagner.

Schuwer (2004 : 214) a également noté (mais sans en tirer de conséquence) les deux orientations possibles de *relativement*, en le glosant tantôt par « presque », tantôt par « pas tout à fait » :

On y trouve un inventaire relativement complet des forums en français. (« presque complet »)

C'est d'ailleurs dans cette optique que nous avons examiné les stock-options qui posent un problème inédit, ou plutôt **relativement** inédit, car elles existent depuis longtemps. (« pas tout à fait inédit »)

La différence est manifeste avec *moyennement*, qui, tout en correspondant lui aussi à « un degré moyen », ne peut être qu'inverseur.

Par ailleurs, en soumettant l'adverbe *un peu* à la même variation prosodique que celle décrite ci-dessus pour *assez*, on observe les mêmes effets, à savoir que « *un peu* » devient synonyme de *peu* :

⁷ Ceci étant à mettre en rapport avec le fait que l'on trouve régulièrement dans la presse des erreurs d'orientation argumentative, obligeant à relire plusieurs fois pour comprendre le sens du discours. Plusieurs collègues l'ont comme moi noté.

⁸ Il y aurait à dire sur le sémantisme des adjectifs. Mais je n'ai pas pu ici mettre en évidence un rapport entre celui-ci (corrélé par exemple à la possibilité de combiner l'adjectif à un peu : un peu fatigué, un peu épicé, *un peu bien, *un peu grand, *un peu satisfait) et une interprétation préférentielle pour « plus qu'un peu (mais moins que très) » vs « moins que très (mais plus qu'un peu) « assez ». Tous les adjectifs semblent pouvoir se combiner avec assez aussi bien qu'avec « assez ».

```
    Tu as mangé?
    Oui, un peu! Et même pas mal / J'ai même fini tous les restes.
    Bof, « un peu »... À vrai dire pas tellement / J'ai seulement fini la soupe.
    *Oui, un peu! À vrai dire pas tellement / J'ai seulement fini la soupe.
    *Bof, « un peu »... Et même pas mal / J'ai même fini tous les restes.
```

Ces manipulations sont en revanche impossibles avec d'autres marqueurs de degré tels que *très* ou *pas du tout*. Quel statut faut-il alors accorder aux faits exposés ici dans la description sémantique des unités en question ? Pour répondre, il faudra tenir compte des pistes suivantes, même si cela devait anéantir la portée de la présente proposition sur *assez*, quelle que soit sa sophistication⁹:

- <u>La question du focus</u>: Dans l'énoncé enthousiaste *Assez satisfait!*, le focus porte sur l'énoncé entier *assez satisfait*, dont le noyau est *satisfait*; alors que dans l'énoncé dubitatif « *Assez » satisfait...*, la prosodie fait justement porter le focus sur *assez*. Un changement de focus opère également sur les énoncés ci-dessus où *léger* était prédicatif et *relativement* mis en incise. Reste à expliquer pourquoi cette focalisation produit une inversion argumentative...
- La question de la prosodie, qui, envisagée plus généralement, est capable de moduler le sens jusqu'à l'inverser (cas de l'antiphrase). Or lorsque la sagesse populaire dit qu'« il y a des oui qui veulent dire « non », il ne s'agit pas d'antiphrase, mais du fait que mouais est, comme on a pu s'en rendre compte ci-dessus, coorienté avec non. Ce que l'on observe sur assez (et d'autres adverbes de degré) est-il alors d'ordre grammatical (lexical) ? Ne s'agit-il pas plutôt d'un phénomène plus général du ressort de la modalité et du métalinguistique (ou métadiscursif) ? Auquel cas, on pourrait l'observer en l'absence d'adverbes de degré :
 - Vous avez indiqué que vous étiez satisfait de ce produit.

```
vs - Oui, c'est vrai, je suis satisfait !
- Ouais, enfin, « satisfait »... !
```

Il semble en tout cas que les adverbes de degré concentrent sur eux ce phénomène.... Et que nous avons encore assez de grain à moudre.

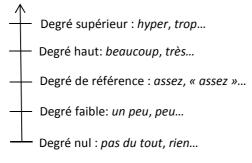
⁹ Je remercie les collègues qui m'ont fait part de leurs réflexions : Ewa, lors du colloque, pour la première ; Evelyne Saunier, à Paris Descartes, pour la seconde.

① Description de *trop* selon la Sémantique des Points de vue

Discours	Trop pour	Point de vue (≈ topos)	
(Adj. axiologiquement –, non inverseur) Pierre est trop bête, il va forcément échouer au concours.	Trop bête pour réussir « d'une bêtise qui empêche de réussir »	Topos doxal Le concours sélectionne les candidats intelligents. L'intelligence amène la réussite, la bêtise l'échec.	
(Adj. axiologiquement +, inverseur) Pierre est trop intelligent, ça va le faire échouer au concours.	Tropo intelligent pour réussir « d'une intelligence qui empêche de réussir » Topos paradoxal Le concours sélectionne les candidats intelligents, m pas les plus intelligents. Une très grande intelligence peut donc amener à l'échec.		
(Adj. axiologiquement +, non inverseur) Pierre est trop intelligent, il ne peut pas échouer au concours.	Trop intelligent pour échouer « d'une intelligence qui empêche d'échouer »	Topos hyperdoxal Le concours sélectionne les candidats les plus intelligents. Une très grande intelligence ne peut pas amener l'échec / amène nécessairement la réussite.	
(Adj. axiologiquement +, non inverseur) Emplois « marginaux » : fautifs, figurés Trop drôle (trop génial, trop mignon)	Trop drôle pour rester sérieux. « d'une drôlerie qui empêche de rester sérieux »	Il est très drôle, mais je n'ai pas envie de rire. *Il est trop drôle, mais je n'ai pas envie de rire.	
(Adj. axiologiquement –, inverseur) Pierre est trop bête, il va forcément réussir au concours (de bêtise).	Trop bête pour échouer « d'une bêtise qui empêche d'échouer »	Topos antidoxal Le concours sélectionne les candidats les plus bêtes. La bêtise amène la réussite, l'intelligence l'échec.	

Les notions sont de Raccah et al., mais la mise en forme, ainsi que certains termes sont de votre servante.

② Définition relative de tous les degrés



échelle quantitative

PVE : Point de vue de l'énoncé	Glose argumentative		marqueurs	
Degré supérieur	Empêche ou devrait empêcher ce qui est contraire au PVE		hyper, trop, extrêmement « modificateurs surréalisants » ¹⁰	
Degré haut	Dépasse le Degré de référenc sans atteindre le Degré supér	(= Entraine tout ce qui est conforme au PVE), très, beaucc		
Degré de référence	A : Dépasse le Degré faible (= Entraine globalement ce qui est conforme au PVE)	A, bien que B : n'atteint pas le Degré haut (= pourrait ne pas entrainer ce qui est conforme au PVE, ou ne pas le faire complètement)		assez, passablement
		B, bien que A		« assez », moyennement
Degré faible	A : Dépasse le Degré nul (= entraine certaines choses conformes avec le PVE ou est conforme au PVE) A, bien que B : N'atteint pas le référence (= N'entraine pas glo est conforme au PVE)		-	un peu
	pourrait en entrainer)	B, bien que A		peu, « un peu »
Degré nul	N'entraine rien de ce qui est conforme au PVE			pas du tout, absolument pas

Références citées

LENEPVEU Véronique (2007) « Intensification et opposition : l'adjectif intensif à valeur argumentative », *Travaux de linguistique* 55, p. 45-60.

NOAILLY Michèle (2001) « *Trop* n'est pas *assez* » in Buridant C. Kleiber G. et Pellat J.-C. (dir.) *Par monts et par vaux, Itinéraires linguistiques et grammaticaux, Mélanges de linguistique générale et française offerts au professeur Martin Riegel*, Liège, Paris : Peeters, p. 379-391.

PALMA Silvia (1995) « La Scalarité dans les expressions figées : le cas des locutions à polarité », *Théorie des topoï*, Paris, Kimé, p. 145-175.

RACCAH Pierre-Yves & VÁRKONYI Zsófia (2012) « *Assez* c'est presque *trop* », Actes du 3^e Congrès Mondial de Linguistique Française, Lyon : 4-7 juillet 2012, EDP Sciences, p. 1909. Disponible à l'adresse : http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100146

SCHUWER Martine (2004) « Les marqueurs dits de l'intensité moyenne », in Florence Lefeuvre & Michèle Noailly (dir.), *Intensité, comparaison, degré* 1, *Travaux linguistiques du CerLiCO* 17, Presses Universitaires de Rennes, p. 201-218.

_

¹⁰ V. Silvia Palma (1995)